



LES BASES DE L'AROMATHERAPIE – MODULE 1

PUBLIC CONCERNE :

Paramédicaux, sages-femmes, pharmaciens, professionnels du soin ou du bien-être

RESUME :

Les professionnels peuvent agir sur le confort et le bien-être de leurs patients en utilisant ou en conseillant judicieusement les Huiles Essentielles ; substances naturelles très puissantes qui nécessitent une connaissance de base sur leurs indications et bienfaits, les précautions d'utilisation, les contre-indications dans le respect du cadre légal de l'intervenant.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Permettre aux participants :

- Connaître l'efficacité des huiles essentielles
- Adapter l'utilisation des huiles essentielles en tenant compte du cadre légal de chaque profession
- Intégrer les huiles essentielles dans la pratique quotidienne de chaque professionnel pour :
 - ✓ Assainir une pièce, favoriser la détente et le sommeil, prévenir des escarres ou brûlures de la radiothérapie, agir sur la sphère respiratoire, digestive, sur le système immunitaire, sur les états fébriles, améliorer les états de dépression, deuil, apporter un confort dans les pathologies : cancer, sclérose en plaque, Parkinson, diabète
 - ✓ Mettre en synergie huiles essentielles et huiles végétales pour cibler la sphère squelette-musculaire, circulatoire par voie cutanée, paralysie faciale, récupération sportive, cicatrices récentes ou anciennes, bronchiolite du nourrisson, bronchite chez le jeune enfant, catarrhe nasale chez le jeune enfant
 - ✓ Composer des huiles essentielles adaptées aux mycoses, mycoses des ongles, cors et durillons, crevasses, panaris, verrues plantaires, ongles incarnés, inflammations, douleurs, hématomes.



JOUR 1 (MATIN) : Apports de connaissances

- Présentation de l'aromathérapie : fabrication des huiles essentielles, des essences et des hydrolats.
- Les critères de qualité des huiles essentielles
- Les précautions d'emploi
- Les propriétés indésirables et toxiques
- La législation pour les professions
- Les différents modes d'utilisation : atmosphérique, oral, cutané
- Les sphères ciblées : respiratoire, circulatoire, digestive, squelette-musculaire, système nerveux, système immunitaire, états fébriles
- Présentation des 20 Huiles Essentielles, leurs propriétés et leur chémotype
- Les huiles essentielles au féminin (ménopause, grossesse)
- Les huiles essentielles au masculin
- Les huiles essentielles des sportifs
- Les huiles essentielles de Junior
- Les huiles essentielles de Bébé
- Les recettes : les synergies d'huiles essentielles et leur posologie.

JOUR 1 (APRES-MIDI) ET JOUR 2 (MATIN) : Acquisitions de compétences

Expérimentation de 20 huiles essentielles choisies pour leur polyvalence, leur spécialisation ou leur innocuité (bébé, grossesse, personne âgée) en s'imprégnant de leur odeur, en apprenant à les reconnaître.

Atelier en groupe de recettes pour répondre à des cas pratiques avec le mode d'utilisation le plus adapté et la posologie.

Atelier en groupe de réalisations de synergies et applications par voie cutanée sur les sphères ciblées.



JOUR 2 (APRES-MIDI) - Analyse et évaluation des pratiques professionnelles

- Tour de table pour lister les attentes des participants et les difficultés rencontrées
- Evaluation écrite pour vérifier les connaissances théoriques et les termes techniques des méthodes utilisées
- Echanges en binômes sur le ressenti et les difficultés de chacun après chaque pratique
- Observation par l'intervenant des participants pendant les pratiques pour s'assurer de la bonne assimilation des techniques
- Questionnaire de satisfaction écrit pour vérifier que les besoins des participants aient été respectés et quelles actions d'amélioration peuvent être mises en œuvre
- Evaluation orale pour améliorer le contenu de la formation, le support écrit, le déroulement ou les thèmes abordés (propos retranscrits sur une fiche formateur)

- Temps d'échange oral avec le formateur pour :
 - S'assurer que les attentes des participants aient été entendues
 - Vérifier que tous les points exposés dans le programme aient été traités
 - Être à l'écoute des actions que l'organisme peut mettre en place pour améliorer leur pratique professionnelle,
 - Répondre à d'éventuelles questions sur le contenu de la formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

14 au maximum

MATERIEL PEDAGOGIQUE :

- Huiles essentielles
- Huiles végétales
- Gobelets, pipettes
- Diffuseur d'huiles essentielles
- Paper-board
- Vidéo projecteur
- Tableau récapitulatif des 20 Huiles Essentielles (format A3) à compléter par les participants.



METHODES PEDAGOGIQUES :

La visualisation des plantes aromatiques, le tableau récapitulatif des huiles essentielles à compléter par les participants, l'arôme de chaque huile essentielle, le support de cours permettent d'intégrer plus facilement les informations reçues.

La dynamique du groupe, basée sur les échanges d'expériences, les questions /réponses, la mise en situation, les ateliers pratiques d'expérimentations, apporte une cohésion stimulante pour une meilleure compréhension de ses nouvelles connaissances dans le respect du rythme d'apprentissage de chacun.

Méthode pédagogique fondamentale pour permettre aux participants de se positionner vis-à-vis de sa nouvelle compétence.

FORMATEUR :

Gérard CLAEYS
Herbaliste, aromatologue

DUREE et HORAIRES

2 journées présentiellees
9h - 12h30 et 14h - 17h30